

# Formation

## Mastère Conseiller en gestion de patrimoine



Commerce - Gestion - Management  
- RH

### Qualités souhaitées

- Écoute
- Sens du contact et de la relation clientèle
- Rigueur
- Précision
- Organisation

### Objectifs

- Effectuer une approche globale du patrimoine auprès de ses clients.
- Assurer des conseils et services de haute qualité adaptés aux besoins des clients et dans le respect de leur intérêt patrimonial.
- Exercer son activité à la demande du client dans la limite des missions qui lui sont confiées et en conformité avec la déontologie, en prenant en compte les besoins et les objectifs de ses clients.

### Compétences visées

À l'issue de la formation, le(la) titulaire du Bac+5 sera capable d' :

- Assurer l'audit d'un client patrimonial
- Analyser la situation patrimoniale
- Expertiser et optimiser une stratégie patrimoniale
- Assurer le suivi et le développement de la clientèle patrimoniale



#### Niveau d'entrée

Bac+ 3 validé ou certification de niveau 6 pour une admission en 1ère année <br>Bac +4 pour une admission en 2ème année



#### Type de formation

Titre professionnel (diplôme reconnu par l'Etat et inscrit au RNCP) de niveau 7



#### Durée

2 ans



#### Niveau de sortie

Mastère (Bac+5)



#### Handicap

Toutes nos formations sont accessibles sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, consultez notre page dédiée.



#### Type de contrat

Toutes nos formations sont accessibles sous contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou par la VAE



#### Diplôme obtenu

Conseiller en gestion de patrimoine (niveau 7)



#### Coût de la formation

Formation gratuite et rémunérée. Contrat par apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise selon le niveau de prise en charge France Compétences.

### Admission

L'année de formation se déroule de septembre à juin. Le CFA peut vous accueillir tout au long de l'année dès que vous avez signé un contrat d'apprentissage avec votre entreprise. La formation gratuite et rémunérée pour l'alternant.

#### Public visé :

- Salariés sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Accessible sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez prendre contact avec notre référente handicap
- Accessible par la [Validation des Acquis de l'Expérience](#)

#### Prérequis :

- Admission en 1e année : être titulaire d'une L3 ou diplôme équivalent
- Admission en 2e année : être titulaire d'un Bac+4 sous conditions

#### Candidature :

- Dossier de candidature + CV + Lettre de motivation
- Entretien de motivation

#### Accès à la certification

Le titre Mastère Conseiller en gestion de patrimoine est accessible par 3 voies :

- Parcours de formation en alternance
- Parcours continu complet ou par capitalisation
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet [cfa.lemans.sarthe.cci.fr](http://cfa.lemans.sarthe.cci.fr) (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)



CFA CCI Le Mans Sarthe

132 rue Henri Champion 72100 Le Mans

02 43 40 60 60

[cfa.lemans.sarthe.cci.fr](http://cfa.lemans.sarthe.cci.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



# La formation

## 1 Programme

### Programme

#### Auditer un client patrimonial

- Identifier le projet et les préoccupations patrimoniales
- Recueillir l'ensemble des informations relatives à la situation familiale et patrimoniale
- Identifier l'ensemble des contraintes

#### Analyser la situation patrimoniale

- Établir le bilan patrimonial
- Construire des solutions juridiques et/ou financières adaptées aux objectifs du client

#### Préconiser une stratégie patrimoniale

- Présenter et justifier les préconisations patrimoniales
- Valider le plan d'actions patrimoniales

#### Suivre et développer la clientèle

- Conduire un projet
- Auditer les risques juridiques et financiers

## 2 Méthodes

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance avec un rythme de formation entre le CFA et l'entreprise. Plus proche de la réalité du monde du travail, l'alternance permet de développer un savoir-faire et un savoir-être adaptés au monde de l'entreprise tout en préparant un diplôme ou une qualification professionnelle.

## 3 Équipe pédagogique

Au CFA, un formateur référent suit votre parcours. En entreprise, un maître d'apprentissage ou un tuteur expérimenté est présent pour vous accompagner, vous former au métier et développer vos compétences professionnelles. Des points de parcours réguliers entre le CFA et l'entreprise permettent d'assurer un suivi personnalisé tout au long de la formation.

## 4 Locaux et équipements

- Salles informatiques équipées de logiciels professionnels
- Centre d'étude des langues
- Centre de ressources multimédia

## 5 Modalités d'évaluation et validation du diplôme

- Validation des blocs de compétences avec Mémoire à réaliser à la fin de la formation.
- Diplôme reconnu par l'état (niveau 7) Conseiller en gestion de patrimoine
- Pour savoir si la certification proposée par le CFA est organisée en blocs de compétences et connaître les équivalences, et passerelles, vous pouvez consulter : la fiche RNCP du diplôme

## Et après ?

## 6 Poursuite de formation

## 7 Métiers & entreprises

### Les métiers

- Conseiller(ère) clientèle en gestion privée
- Conseiller(ère) patrimonial(e)
- Gestionnaire de patrimoine
- Ingénieur patrimonial

### Les entreprises

- Dans tous les secteurs d'activité et dans des entreprises de toutes tailles

## Partenaires



La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet [cfa.lemans.sarthe.cci.fr](http://cfa.lemans.sarthe.cci.fr) (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)